



Agenda

Mardi 23 mai

Concours boules vétérans

Jeudi 1^{er} juin

Club des Cerisiers Blancs
Repas

Samedi 10 juin

Judo : fête et repas

Samedi 10 juin

Foot : tournoi seniors

Dimanche 11 juin

Elections législatives : 1^{er} tour

Jeudi 15 juin

Club des Cerisiers Blancs
Concours pétanque

Vendredi 16 juin

Fête de la Musique

Dimanche 18 juin

Elections législatives : 2^{ème} tour

Samedi 24 juin

Foot : tournoi vétérans

Vendredi 30 juin

Conseil parents d'élèves
Kermesse

Samedi 8 juillet

Comité des Fêtes
Fête villageoise

ZOOM sur

Le lancement d'un pédibus à Besenay

A partir du 22 mai, et en concertation avec le Conseil de Parents d'Elèves, la commune lance la première ligne du **pédibus scolaire**.

Quel est le principe ?

Le pédibus est une ligne de bus à pieds, gratuite, pour tous les enfants de l'école Les Echaras. Des adultes bénévoles prennent en charge et emmènent à tour de rôle les écoliers le matin. Les adultes et les enfants sont invités à signer une charte au préalable afin de s'engager à respecter les règles de sécurité et de bonne conduite.

Quels sont les bénéfiques ?

Au-delà du bénéfice environnemental (diminution de l'usage de la voiture pour de courtes distances), le pédibus permet d'améliorer la sécurité sur le chemin et aux abords de l'école, et notamment pendant la période de travaux qui va débuter prochainement chemin de la Drivonne.

La première ligne partira de la Route de Bibost, près de l'Institut Médico-Educatif, et descendra par le chemin de la Drivonne. Un arrêt est prévu au niveau du parking devant la caserne des pompiers avant de rejoindre l'école. Si vous êtes intéressé pour faire accompagner vos enfants, ou vous porter volontaire en tant qu'accompagnateur, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie. Il est envisagé d'ouvrir d'autres lignes, en fonction des besoins exprimés et des personnes disponibles. N'hésitez pas à vous manifester et d'autres lignes pourraient être mises en place à la prochaine rentrée scolaire.

De bons moments de convivialité en perspective !

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, BLANC, BOSCH, CROCI, FARGERE, FERRIERE, LIMOUSIN, MICOLON, TOINON.

Excusés : Monsieur ARQUILLIERE, Monsieur LOMBARD (pouvoir à Mme TOINON)

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

Le Conseil municipal adresse toutes ses sympathies à son collègue Pascal ARQUILLIERE suite à son grave accident.

1. Etablissement des listes préparatoires à la liste annuelle du jury d'assises

Afin de permettre de dresser la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2018, il a été procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 6 personnes devant figurer sur la liste préparatoire du Jury d'Assises.

Il s'agit de :

- Madame REMY Valérie
- Monsieur GAVANIER Gilles
- Madame FARGERE Eliane
- Madame CHENE Colette
- Monsieur LUC Serge
- Madame CALVOSA Florence

A partir de cette liste, un nouveau tirage au sort sera effectué afin d'établir la liste définitive des jurés d'assises dans le Rhône.

2. Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY) : adhésion de la commune de Riverie et modification des statuts

Le Comité Syndical du SIEMLY a accepté lors de sa réunion du 24 mars 2017 l'adhésion de la commune de Riverie au 1^{er} janvier 2018. La commune, membre du SIEMLY, délibère favorablement pour cette adhésion et donc pour l'extension du périmètre du Syndicat.

3. Subvention Association

L'Association du Patrimoine et de l'Environnement envisage de faire rénover la stèle de l'Abbé Bourge dans le cimetière de la commune. Un devis de l'entreprise SOLY a été établi pour un montant de 720 €.

Le Conseil Municipal décide d'apporter une subvention de 360 € à cette opération.

4. Projet d'un musicien intervenant à l'école « Les Echaras »

L'association « L'Echo des Vallons » a eu une école de musique pendant de très nombreuses années, mais elle est en sommeil depuis 2010 en raison d'un effectif trop faible.

Afin de redynamiser ce secteur culturel, il est proposé, après concertation avec les enseignants, de sensibiliser les enfants par un projet scolaire. Les 3 communes de Bessenay, Bibost et St-Julien-sur-Bibost seront concernées par l'accueil de musiciens, issus du Centre de Formation des Musiciens Intervenants (CFMI) qui dépend de l'Université Lyon 2. Ces étudiants, tous musiciens confirmés, seront mis à disposition d'une école chaque lundi du mois d'octobre au mois de juin. Chaque étudiant interviendra dans 4 classes (une maternelle et trois élémentaires) et sera suivi par un conseiller pédagogique « musique ».

Deux étudiants seront donc accueillis à la rentrée de septembre : un pour l'école de Bessenay et un qui partagera son temps entre les écoles de Bibost et de St-Julien-sur-Bibost. Le coût annuel pour la commune sera de **2 500 €** avec l'objectif de reconduire ces actions les années scolaires suivantes.

5. Décision modificative

Pour la bonne exécution des opérations comptables et financières, il y a lieu d'apporter quelques modifications au budget principal afin d'adapter les dotations d'Etat inférieures à ce qui avait été prévu au budget.

6. Dépôt des archives communales à la Direction des Archives du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (ADRML)

Suite à un contrôle des archives communales par la Direction des Archives du Département, divers conseils ont été apportés pour la gestion et la conservation des archives.

Il est proposé également qu'une partie des documents communaux soit transférée à Lyon afin de libérer de l'espace sur la commune pour les archives à venir, et surtout permettre une bonne conservation des archives anciennes (plus de 120 ans pour les actes d'état-civil et plus de 50 ans pour les autres documents).

C'est le service départemental qui s'occupera de venir chercher les archives et de les stocker sur son site lyonnais situé près de la Part-Dieu, où elles resteront à la disposition du public.

7. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux

Local technique : C'est le cabinet CORNU-NEEL de St-Symphorien-sur-Coise qui a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre de la construction du futur local. Une rencontre est prévue avec son équipe le 16 mai pour commencer à travailler sur le dossier.

Local Chasse : le chantier se poursuit bien avec une bonne implication de l'équipe des chasseurs. Les drains permettant de canaliser les eaux pluviales seront réalisés prochainement. Les travaux de façade se feront en juin.

Vestiaires foot-basket : Les travaux de rénovation complète des vestiaires débuteront le 6 juin et doivent se terminer le 15 septembre.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Secteur St Irénée : le chantier est dans sa phase de finition avec la réalisation des enrobés de la voie, des trottoirs et de la piste cyclable.

Rue Chanel : les travaux sont en cours et progressent lentement en raison de multiples imprévus découverts au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Parking la Ronde Paysanne : le choix est fait de privilégier le plan incliné existant derrière les toilettes pour un accès des Personnes à Mobilité Réduite. La haie en bord de route sera arrachée. Le stationnement devant le magasin sera strictement réservé aux livraisons et une chaîne fermera l'accès à l'espace public le reste du temps.

Carrefour entrée du village : les travaux de déplacement du transformateur au carrefour du Chemin de Ripan étant terminés, le projet de rond-point peut être retravaillé avec les services techniques de la Maison du Rhône de Tarare dont la commune va désormais dépendre. L'étude de faisabilité sera présentée début juillet pour une possible réalisation en 2018.

Plantation des fleurs annuelles : elle a été réalisée le 11 mai avec la présence de nombreux bénévoles.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

Bibliothèque Municipale : La bibliothèque municipale de Bessenay participe à l'organisation de la 5ème Nuit du Conte, qui aura lieu **le samedi 24 juin 2017** de 18h00 à 1h00 du matin aux Carrières de Glay (Saint-Germain Nuelles). Une belle occasion pour découvrir 12 conteurs, des histoires venues du monde entier pour grands et petits, un lieu magique... Prix d'entrée : 5€ en pré-réservation. Inscriptions à la bibliothèque aux heures de permanences.

Une réflexion est en cours sur la mise en place sur la commune d'une « boîte à livres », petite bibliothèque de rue où chacun peut emprunter et déposer des ouvrages gratuitement. Cette offre complémentaire de celle de la bibliothèque municipale est déjà mise en place dans plusieurs communes alentours et peut par exemple prendre la forme d'une ancienne cabine téléphonique ou un petit chalet en bois.

○ Information – Tourisme

Aménagement de l'entrée de la Brévenne : le cabinet CATALPA présentera le résultat de l'étude le mardi 16 mai à 20 heures.

Auto Stop participatif : Les panneaux d'information seront prochainement disponibles.

Pick'Asso : le livret de présentation des associations communales sera distribué avec le prochain compte-rendu début juillet. Les associations ont été invitées à transmettre rapidement leurs informations sur les modifications éventuelles de leur bureau.

Commerce : dans le cadre de sa compétence économique, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle organise une réunion le 17 mai avec les commerçants travaillant sur le bassin de vie de Bessenay afin d'échanger sur les mesures qui peuvent faciliter le développement de ce secteur économique.

○ Manifestations – Vie Associative

Bessenay fête le mai : de nombreuses animations ont été organisées sur l'ensemble de la journée du 13 mai. A cette occasion, la Première Fleur obtenue par la commune a également été célébrée.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Projet Pédibus : après une réunion constructive le 4 mai dernier, un premier trajet va pouvoir se mettre en place à compter du 22 mai. Itinéraire : départ route de Bibost, Chemin de la Drivonne, rue du Nord. Le pédibus fonctionnera pour l'instant les lundis, mardis, mercredis et vendredis matins avec des enfants qui seront accompagnés par des personnes bénévoles. Des brassards de signalisation seront prévus pour les adultes et les enfants.

Service restaurant scolaire : la commission a rencontré le personnel afin de faire le point sur le fonctionnement et d'étudier les points à améliorer du fait du nombre d'enfants toujours croissant (pointe à 170 enfants).

La solution éventuelle de supprimer la cloison entre la petite salle annexe et le réfectoire n'est pas retenue par le personnel, car elle permet de conserver une bonne isolation phonique.

L'équipe souhaite également pouvoir accéder à une formation « gestion des conflits » qui pourrait apporter des méthodes pour appréhender et gérer les problèmes.

Centre de Loisirs : les effectifs augmentent pour l'accueil périscolaire, surtout le soir. De nouvelles idées d'organisation et d'activités seront proposées pour les Temps d'Accueil Périscolaire à la prochaine rentrée scolaire.

○ Urbanisme

Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : la réunion avec les Personnes Publiques Associées (PPA) aura lieu le 13 juin pour l'examen conjoint du dossier. D'après le planning des différentes étapes, la procédure devrait aboutir en novembre. Elle permettra de construire le local technique sur la parcelle communale, chemin de la Drivonne.

○ Elections présidentielles 2017 : les résultats sur la commune

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 1er tour - 23 avril 2017

	TOTAL	%
NOMBRE D'INSCRITS	1632	
NOMBRE DE VOTANTS	1385	84,87%
SOIT ABSTENTION	247	15,13%
NOMBRE DE BLANCS	28	2,02%
NOMBRE DE NULS	11	0,79%
SUFFRAGES EXPRIMES	1346	97,18%

Nicolas DUPONT-AIGNAN	103	7,65%
Marine LE PEN	264	19,61%
Emmanuel MACRON	302	22,44%
Benoît HAMON	84	6,24%
Nathalie ARTAUD	3	0,22%
Philippe POUTOU	19	1,41%
Jacques CHEMINADE	3	0,22%
Jean LASSALLE	12	0,89%
Jean-Luc MELENCHON	278	20,65%
François ASSELINEAU	32	2,38%
François FILLON	246	18,28%

ELECTIONS PRESIDENTIELLES 2ème tour - 7 mai 2017

	TOTAL	%
NOMBRE D'INSCRITS	1632	
NOMBRE DE VOTANTS	1282	78,55%
SOIT ABSTENTION	350	21,45%
NOMBRE DE BLANCS	128	9,98%
NOMBRE DE NULS	31	2,42%
SUFFRAGES EXPRIMES	1123	87,60%

Emmanuel MACRON	757	67,41%
Marine LE PEN	366	32,59%

○ Elections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017

Les bureaux de vote seront ouverts de **8 h 00 à 18 h 00**.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité avec photo (obligatoire pour pouvoir voter) et de votre **nouvelle carte d'électeur**.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration. Vous devez alors en faire la demande auprès de la brigade de gendarmerie de L'Arbresle ou du lieu de travail (apporter un titre d'identité). La personne ayant la procuration doit être inscrite à Bessenay.

○ Cartes Nationales d'Identité :

Les vacances d'été approchent, pensez à vérifier la validité de vos cartes d'identité et passeports !

Les délais d'obtention des cartes d'identité sont de 2 mois en mairie de L'Arbresle.

Suite à l'arrêté du 9 février 2017 du Ministère de l'Intérieur portant application du décret n° 2016-1460 du 28/10/2016, **depuis le 21 mars 2017, les dossiers de demande de CNI sont traités par les mairies chef-lieu de canton uniquement**, comme pour les passeports, et sur rendez-vous uniquement.

Contact Mairie de L'Arbresle 04 74 71 00 00 service de l'Etat-Civil.

Il est possible de faire une pré-demande en ligne via le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et de s'adresser à l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de la préfecture) www.demarches.interieur.gouv.fr

○ Règlementation pour l'utilisation des produits phytosanitaires

Les beaux jours reviennent... et avec eux les travaux de désherbage. Chaque année, les agents communaux passent du temps à chasser les « mauvaises herbes » pour rendre la commune agréable.

L'utilisation d'herbicides pour ce travail leur permettait un résultat rapide et plutôt satisfaisant.

Mais depuis quelques années, la mairie, soucieuse d'une meilleure prise en compte de la santé publique et du respect de l'environnement et des rivières, mène une réflexion sur la manière d'entretenir ses espaces sans ces produits.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2017, la réglementation s'est durcie pour les communes et leur interdit d'utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des voiries et des promenades.

Malgré le soin que les agents apportent à l'entretien des espaces, il se peut que quelques herbes colonisent les trottoirs, les places ou le cimetière. La présence de végétation spontanée dans notre commune est le signe d'une gestion plus respectueuse de l'environnement et de la santé des habitants.

○ **Plan Canicule 2017** : la Commune est chargée de recenser, à titre préventif, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées afin, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de prévoir l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Toutes les personnes souhaitant se faire recenser sur le registre sont priées de contacter le secrétariat de mairie.

○ **Cimetière** : La municipalité déplore de nouveau des vols de plantes sur une tombe ; la vigilance de chacun est appelée pour surveiller les allées et venues dans ce lieu public.

Infos Associations

○ Comité des Jeunes

Après un dîner spectacle très réussi en mars, le Comité des Jeunes a organisé le 23 avril dernier sa 41^{ème} édition de la Randonnée des Cerisiers Blancs. Même si la couleur blanche des arbres s'était déjà bien estompée à cette époque, le beau temps avait tout de même réuni **2500 marcheurs** de tout le département, venus admirer Bessenay et ses magnifiques paysages. Nous sommes très fiers de pouvoir contribuer de cette manière à la vie de notre village. Tous les jeunes de l'association voudraient remercier les bessenais ayant participé à la marche mais surtout toutes les personnes ayant aidé d'une manière ou d'une autre au bon fonctionnement de cette journée notamment les anciens adhérents qui ont énormément contribué à cette réussite en étant d'un aide capitale. Nous remercions aussi tout particulièrement René MONTAGNON et Mimi FERRIERE, toujours fidèles au poste pour cuire le saucisson/patate à la chaudière.

Nous continuerons à faire fonctionner cette association, si chère aux Bessenais, et qui a encore de belles années devant elle.

Place maintenant à un peu de détente pour les membres du chalet, avec quelques soirées entre adhérents afin de clôturer cette belle année en beauté.

Infos diverses

○ **Famille BUIRET** : Madame BUIRET, ses enfants et petits-enfants, ont été très touchés par le soutien que vous leur avez apporté dans cette épreuve. Nous vous en remercions de tout cœur.

Marguerite BUIRET, ses enfants et petits-enfants.

○ **Exposition de vieilles voitures** : le club de voitures anciennes « Chenard & Walcker » et l'Association du Patrimoine et de l'Environnement de Bessenay, vous invitent à venir découvrir cette marque de voitures françaises disparue dans les années « 50 ». L'exposition aura lieu le **samedi 27 mai entre 17 h et 18 h** sur la Place du Marché.

○ **Journée porte-ouverte** « Laure Pinel Bien-Être et Énergétique » en compagnie de Jocelyne Rolland « La Dame des Couleurs »

le samedi 3 juin - 17 rue de la Brévenne BESSENAY- de 13h à 19h.

Vous ne connaissez pas les **Signatures Fréquentielles** ? En quoi consiste cette pratique ? Comment je travaille ? Comment se déroule une séance ? Ce qu'elles peuvent vous apporter ?

Venez-vous rencontrer autrement en découvrant les sons de votre identité vibratoire et les huiles essentielles qui leurs sont associées.

Les **couleurs** vous parlent ? Laissez-vous prendre par la main et venez découvrir le monde des couleurs...

Nous vous proposons ce petit moment de rencontre, d'échange, de partage, pour parler tout simplement, de ce qui existe pour permettre l'épanouissement des talents de chacun.

Nous serons ravies de vous accueillir !

Pour toute demande d'information n'hésitez pas à appeler au 06 79 05 57 66.

○ **Le 1^{er} juillet à partir de 16h sur la place, Marie-Hélène SUBRIN** invite tous les bessenois à son pot de départ après 26 années passées dans son commerce PROXI.

L'Abbé Bourge

L'abbé Bourge né à Saint-Georges-en-Couzan (Loire) fut pendant près de 22 ans, curé de Bessenay.

Il possédait des biens, immeubles et terrains qu'il laissa aux pauvres et malheureux.

Il fut à l'avant-garde de la construction de l'église actuelle avec son vicaire l'Abbé Romain CHAVALARD.

L'Abbé Bourge décéda à Bessenay le 4 juillet 1865 dans sa 69^{ème} année.

Sa nièce Julie DUBRUC qui fut aussi son héritière légua tous ses biens aux Bessenois. Elle repose aussi dans la tombe familiale au cimetière de Bessenay.



Mairie de Bessenay

mairie.bessenay@orange.fr

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : www.mairie-bessenay.fr